



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCÈS VERBAL COMMISSION DÉPARTEMENTALE JEUNES

DU 15 SEPTEMBRE 2026

Membres présents : Gilbert Le Gall et Philippe Ollivier.

Membres excusés : Max Gouès, Glenn Le Saout et Gilles Cunit Ravet.

Soutiens techniques : Jérémy Laot et Gabin Le Corre.

Réunion en visioconférence.

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis la dernière réunion.

Suite à la demande du GJ RIVES DE PENFELD BREST la commission valide les engagements d'une équipe U15D3 dans la poule C et d'une U14N4 dans la poule B.

La commission regrette que le club de l'Hermine Concarneau n'ait pas prévenu le district, ni le club de Moëlan/mer de son forfait en U16D3 dans les temps impartis. Un arbitre officiel ainsi qu'un délégué étaient désignés pour ce match suite à la demande de l'Hermine Concarneau.

2° Coupes : Tirages effectués le mardi 15 septembre 2026

Les rencontres se dérouleront les samedis 26 septembre à 15h pour les U16 et U17 et 17 Octobre pour les U15.

En U15, 12 matchs entre équipes de D3.

En U16, 13 matchs entre 22 équipes de D3 et 4 équipes de D2.

En U17, 14 matchs entre 23 équipes de D3 et 5 équipes de D2.

RAPPEL

> **Ne peut participer à un match de coupe avec une équipe 2 ou 3 le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures suivantes.**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

> En outre ne peut participer à un match de coupe de district, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle des équipes supérieures du club évoluant en championnat régional Jeunes et coupe Région Bretagne Jeunes.

Exemple : une équipe U16 Régionale est considérée comme supérieure à une équipe U17 District.

Les feuilles de matches comportant des équipes 2 ou 3 seront donc systématiquement contrôlées.

5°FMI :Rappel

La transmission de la feuille de match dématérialisée doit normalement se faire dans les 24 heures après la fin de la rencontre (règlement LBF - Championnat de Bretagne Jeunes). Si elle n'a pas été transmise au district avant le mardi suivant la rencontre à 9 h (ou le vendredi si le match se déroule le mercredi) une amende de 30 euros pour retard envoi feuille de match a été appliquée dès la première journée (voir dispositions financières – annexe 2 des règlements généraux de la LBF).

Prochaine réunion le 22 septembre à 10h30

Le Président de la Commission

G. LE GALL

Le Secrétaire de la Commission

Ph. OLLIVIER